SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE FRANCE.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1859.

PRÉSIDENCE DE M. DUCHARTRE.

M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 juin, dont la rédaction est adoptée.

Dons faits à la Société :

1° De la part de M. Baillon :

Monographie des Buxacées et des Stylocérées.

2° De la part de M. Alph. Karr :

Les Guêpes, un numéro.

3° En échange du Bulletin de la Société :

L'Institut, juillet 1859, deux numéros.

M. le Président annonce à la Société que le Conseil d'administration a voté conditionnellement une allocation supplémentaire de 500 fr., spécialement affectée à l'exécution de la partie bryologique de la *Flore cryptogamique des environs de Paris*, dans le cas où la Société obtiendrait elle-même une subvention de S. Exc. M. le Ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics. Cette éventualité s'étant réalisée, M. le Président propose à la Société de ratifier la décision du Conseil.

Cette ratification est prononcée par la Société à l'unanimité.

M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture de la circulaire relative à la prochaine session de la Société à Bordeaux, qui va être envoyée à tous les membres.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :